



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24155062

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

17 OCT. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0845 996 980**

Nom

(en entier) : **Les Viviers Santé**

(en abrégé) :

Forme légale : **association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Marguerite Depasse 6, 6060 GILLY**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - modifications statutaires

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASBL LES VIVIERS SANTE DU 24 JUIN 2024

1.3 Transfert du siège social

Suite au déménagement des services administratifs vers le site des Viviers, il est proposé de transférer le siège social de l'asbl Les Viviers santé sur ce même site, à savoir : rue du Campus des Viviers, 1 à 6060 Gilly.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de transférer le siège social de l'asbl Les Viviers Santé à la rue du Campus des Viviers, 1 à 6060 Gilly.

Extrait de l'Assemblée Générale ordinaire du 24/06/2024

1.5 Nomination de Monsieur Benoît HALLET comme administrateur et membre de l'Assemblée Générale.

Les membres de l'Assemblée générale approuvent la nomination de Monsieur Benoît HALLET, domicilié rue des Acquisés, 54 à 5100 NANINNE, RN 581013-051-71, comme administrateur et membre de l'Assemblée Générale de l'asbl Les Viviers Santé.

1.6 Renouvellement du mandat de Madame Christine FRANCKX comme administrateur

Les membres de l'Assemblée générale approuvent le renouvellement du mandat de Madame Christine FRANCKX, domiciliée rue G. Capiaumont, 37 à 1040 BRUXELLES, RN 510323-390-12, comme administrateur.

pour extrait conforme
Christine Franckx
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).